

Nom du candidat : MOTTE Jean-Philippe

Appartenance politique : GRENOBLE OBJECTIF CITOYENNETE (Gauche)

Commune :<GRENOBLE

Question 1

Les préoccupations des familles sont principalement portées dans notre municipalité par les adjoints à l'Education d'une part, à l'Action sociale d'autre part. Mais bien d'autres élus sont également concernés : logement, santé, petite enfance etc.

Leurs missions sont de mettre en propositions puis en œuvre les actions de la Ville qui concourent au bien-être des familles et à l'épanouissement de chacun de leurs membres.

L'idée d'un délégué à la famille risquerait de réduire la dimension transversales des questions posées par la situation des famille.

Question 2.

J'essaie de rencontrer les couples qui vont se marier ? chaque fois que possible ? en vue d'un échange personnalisé et durant la cérémonie je dis quelques mots publics sur l'importance de leur engagement avant de recevoir le consentement des époux .

En cas d'évolution de la législation, étant adjoint au Maire et officier d'Etat civil, je considère devoir appliquer la Loi.

Question 3

GRENOBLE est une des villes de France qui a le plus développé l'accueil de la petite enfance sur son territoire à travers un réseau dense de crèches familiales et collectives, de halte garderies, d'espaces petite enfance, permettant la diversification des réponses aux besoins des familles. Nous souhaitons poursuivre dans cette ligne, et accroître encore la capacité d'accueil offerte, malgré la charge importante que cela représente pour le budget de la commune.

Par ailleurs, en direction des enfants et des adolescents, nous développons avec les associations d'éducation populaire une série d'activités culturelles, sportives, socio-éducatives et nous efforçons d'inscrire l'ensemble de leurs démarches dans un projet éducatif cohérent.

Question 4

Dans ce domaine également nous travaillons avec les associations en vue d'aider les parents à exercer au mieux leurs responsabilités éducatives : Ecole des Parents, Associations des parents d'élèves, Réseaux de parentalité avec la CSF dans différents quartiers, Ecole de la Paix, Groupes de paroles dans les Centres sociaux.

Question 5

Nous visons à minimiser autant que possible le coût des services et activités diverses portés directement par la Ville ou soutenus par elle en direction des familles à travers le mécanisme du quotient familial : cantines scolaires, accès aux équipements sportifs (piscines...) activités socio culturelles, lecture publique (avec gratuité pour tous les enfants), centres de loisir, vacances familiales etc...)

Question 6

A Grenoble, 10% environ des ménages sont complètement exonérés de la taxe d'habitation et 40% connaissent un exonération partielle notamment liée aux charges de famille. Je ne sais pas si c'est le taux maximum qui est appliqué pour cette réduction familiale et compte me renseigner à ce sujet.

Question 7

Notre liste est fortement engagée sur les question d'Education et en fait un de ses enjeux majeurs. (cf : www.grenoble.go-citoyennete.org)

Nous serons attentifs à la question que vous posez concernant l'affichage susceptible de choquer les enfants pouvant aller le cas échéant à la remise en cause des contrats en cours.

Question 8

Nous proposons d'amplifier la construction de logements, notamment en direction des familles, à l'échelle de la communauté d'agglomération (Grenoble Alpes Métropole) dans la foulée de l'effort que nous faisons sur le territoire de la Ville de Grenoble proprement dit.

Nous mettons l'accent sur les logements familiaux et sociaux, et également sur des formules adaptées pour le maintien à domicile des personnes âgées et /ou handicapées et également pour les jeunes travailleurs et étudiants.

L'évolution du marché immobilier est telle qu'il faudrait aller encore beaucoup plus loin sur la construction et la réhabilitation de logements publics pour offrir aux familles et aux personnes des logements d'un coût raisonnable. Mais aujourd'hui le coût du logement public devient lui-même trop élevé pour bon nombre de ménages. C'est la politique nationale dans son ensemble qu'il faut revoir en la matière.

Question 9

Nous pensons qu'il faut rester mesuré au sujet des autorisations d'ouverture des commerces les dimanches et jours fériés. Il est bon de ménager dans la semaine.

Question 10

Nous pensons qu'il faut continuer d'aménager la ville pour la rendre encore plus accessible aux personnes à mobilité réduite et aux familles ayant de petits enfants : cheminement piétons, pistes cyclables, aménagement des bordures de trottoirs etc. De la même façon il faut poursuivre le développement des transports en commun en veillant à leur accessibilité.

La Ville doit assurer ses charges de propriétaire pour tous les bâtiments de culte antérieurs à 1905. Nous y veillerons. Nous prêtons attention aux conditions de dignité dans lesquelles l'ensemble des croyants peuvent pratiquer leurs cultes.